

FORMATION à L'AUTONOMIE NIVEAU 4 octobre 2022

| | |
|--|--|
| UCT 1 : Naviguer en autonomie en choisissant sa zone de pratique | Contrôle de compétences techniques en navigation Coordination et compétences à tous les postes, réglages des voiles, manœuvres de port, HLM |
| Contrôles de sécurité | Procédures permettant de limiter les risques à bord, secourisme, communications VHF de routine et d'urgence RIPAM, rapport de mer |
| Contrôles du sens marin et des procédures de sauvegarde de l'environnement | Zones de navigation, règles d'accès et de préservation des sites naturels, océanographie |
| FORMATEUR NATIONAL RESPONSABLE DES CONTROLES : | Alain-Marc PATARRONI |

| | | |
|--|---|---|
| NIVEAU 4 Formation et contrôles théoriques 22-23/10/2022 | Mise en situation à bord UCC1 c | UCC1c: Prendre en compte la situation météo et marée du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique à l'environnement. Bâtir son plan de navigation. |
| NIVEAU 4 : Formation et contrôles pratiques en mer du 24 au 28/10/2022 | Mise en situation en navigation UCC1 d + UCC4 a et d + UCC6 b | UCC1d: Maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel. UCC4a: Repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation. UCC4d: Entretenir la convivialité et l'échange. UCC6b: Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux (technique, sécurité, sens marin & environnement). |